

Le mot du Maire

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens,



C'est avec grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal de rentrée.

L'activité, durant la période estivale, n'a pas manqué pour vos élu(e)s dans divers domaines d'interventions : mise en place du centre de loisirs, organisation des festivités du 14 juillet, rénovation des trottoirs du lotissement des Osiers, réparation des gouttières de la salle des fêtes, travaux d'entretien et de peinture à l'école, recensement pour la sauvegarde des chemins, etc...

Je tiens également à mettre à l'honneur une famille en raison de la cession d'une partie de son terrain à la commune pour permettre la construction d'un dortoir scolaire. Encore merci pour les enfants.

Votre Maire, Jean-Marie DURIEZ

École

Cette année, le conseil municipal a offert aux 11 élèves de CM2, un dictionnaire Robert illustré, un dictionnaire d'anglais de poche, un livre "Secrets d'une voleuse" et un livre documentaire sur l'Égypte ancienne que Monsieur le Maire a remis le 5 juillet 2018, à l'occasion d'un goûter. L'Association Parents Élèves (A.P.E) a offert une place de bowling aux filles et au Speed Park aux garçons.

A cette occasion, l'ensemble des élèves, accompagné par Monsieur Emmanuel HUPRELLE à la guitare, ont chanté « Hello Good bye » des Beatles pour finir l'année comme elle a commencé... en chanson !



**Le 29 juin, les enfants de
3 classes (du CP au CM2)
sont partis à la découverte
de Nausicaa .**

**Voyage de fin d'année
très réussi !!**



Vie communale



Plus de 160 personnes se sont retrouvées au repas champêtre organisé le **13 juillet** par le comité des fêtes. Après la distribution de lampions, réalisés par les anciens combattants, et autres gadgets, la retraite aux flambeaux a défilé dans les rues du village. Cette soirée s'est terminée par le verre de l'amitié après le feu d'artifice. Un grand merci aux bénévoles.



Centre de loisirs

Le centre de loisirs a proposé cet été, deux thématiques. Le mois de juillet était placé sous le signe de l'aventure et de la nature. En août, les activités se sont mises à l'heure du cirque. Les enfants ont pu s'initier à plusieurs disciplines telles que le jonglage, l'équilibre, le diabolo ou encore jouer au clown.

Des sorties hebdomadaires ont également été organisées dans des parcs à thèmes, comme Cariwood, le parc des félins à St Léger et l'Asinerie du Vauroux. L'objectif reste le développement de l'autonomie et de la motricité des enfants, ainsi que l'apprentissage des règles de vie dans la convivialité. Les enfants ont fait un spectacle à la fin des mois de juillet et d'août. Journées toujours très attendues. Merci aux animateurs : Cathy, Séverine, Laureline, Andy, Phelissya, Romain, Rémi, Aurore et Julia.



Vie associative

Ca y est, l'aventure humaine du roman photo a débuté. L'histoire en deux mots : des affichettes fleurissent un beau matin dans les deux villages (Aux Marais et Saint-Martin-Le-Nœud). Un certain Jean Larivière remercie les habitants. Qui est ce Jean Larivière ? Personne ne le connaît et on n'en trouve trace nulle part. Le mystère, qui remonte aux années sombres de la seconde guerre mondiale, sera élucidé et c'est une vraie histoire. Il ne s'agit pas de jouer du théâtre mais de prendre juste une pose pour la photo. Ce n'est pas une reconstitution historique. Sur les photos, ce sont les Maraisiens et Martinodiens de 2018 qui y figurent. Les photos sont prises par un Jean-Louis BOUCHÉ (photographe professionnel) dans des lieux caractéristiques des deux villages. Trois comédiens créeront ensuite la pièce théâtrale qui sera présentée au **printemps 2019**. Les photos constitueront le décor de fond de scène et rythmeront l'action.



RAIPONCE A L'ECOLE

Après avoir planté, entretenu et arrosé leurs légumes, les enfants du CP-CE1 de Madame DART étaient fiers de faire la récolte et de pouvoir déguster la soupe qu'ils ont préparée. Un vrai régal !



L'Enduro du Beauvaisis est revenu après 28 années d'absence. Portée par le Beauvais Moto Club, cette compétition est partie de la commune de Aux Marais le dimanche 26 août et a traversé notre village. Quel spectacle !!



Agence Postale Communale



En cette rentrée, c'est « **la croisée des arts** » qui expose à la poste.

L'association de Cauvigny, propose des ateliers ayant pour objectif de faciliter l'accès pour toutes et tous à des activités de peinture, poterie, mosaïque, modelage et sculpture.

Aucun niveau n'est nécessaire et chacun travaille sur un sujet personnel. Fournitures mises à disposition.

COUTURE

Les cours de couture ont commencé et sont ouverts à toutes età tous.

Renseignements auprès de
Thérèse Gaillard au
06.52.96.41.33



Rentrée scolaire : le retour de la semaine de 4 jours



17 enfants ont fait leur entrée en maternelle sur les **96 élèves** inscrits pour la rentrée 2018-2019. Soit une augmentation de

10% par rapport à l'année dernière. Nous souhaitons la bienvenue à Madame CHALLAL Sabrina (quart de décharge de Madame Catherine DESCHAMPS-BERGER le lundi).

Ils ont eu l'agréable surprise de retrouver une cour colorée cet été par les services techniques.



État-civil

Bienvenue à :

Adrien SAAVEDRA né le 06/07/2018

Tim MORTELECQ né le 16/09/2018



Nouveau chamboulement : Enfants, enseignants et parents vont se retrouver sur un nouveau rythme, celui qui concentre les cours sur quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. C'en est fini des TAP pourtant suivis par plus de 60% des enfants les années passées. Un grand remerciement à :

- Madame Nathalie WAELER, adjointe au Maire;
- Sandrine et Sylvie, nos ATSEM,
- Caroline Longuépée, professeur d'anglais;
- JC, Johan, Lucina, Océane et Patrick de l'UFOLEP;
- Tony et Coline de l'IMPRO THEO;
- Manon et Maémouna de la Ligue de l'enseignement
- Laurent, Christophe, Valentin et Laurent THOPARD du BLV MUSIC SHOW ;
- Ker ADILI pour la calligraphie;
- et Renelle ROUSSEL, Catherine NOLENT, Dominique WALLEZ, Fifi, les bénévoles;

d'avoir occupé nos chères têtes blondes le mardi après-midi durant ces 4 ans.

A vos agendas

Mercredi 31 octobre :

L'Association Parents d'Élèves (A.P.E) organise , la soirée Halloween. **A vos déguisements !!**



Dimanche 11 novembre : Commémoration de l'armistice. Rendez-vous à 11h30 à l'Église de Aux Marais.

Les **8 et 9 décembre**, l'association Loisirs Sports Saint Martin (L.S.S.M) organise **le 31ème marché de Noël**.

Les 15 et 16 décembre : distribution des colis de fin d'année.

20 Décembre : Passage du Père Noël

Vendredi 11 janvier : Présentation des vœux du Maire.

MAIRIE : 03 44 02 18 52 - FAX 03 44 02 93 49
mairie.st-martin-le-ncud@wanadoo.fr

OUVERTURE MAIRIE :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 10h30
Mardi et jeudi de 17h à 18h30

OUVERTURE AGENCE POSTALE : 03 44 05 36 41

Mardi et Jeudi de 9h à 12 h - Mercredi et Vendredi de 13h30 à 17h30 - Samedi de 11 h à 12 h

Bulletin réalisé et reproduit par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique

Focus : Soirée chauves-souris du 24 août

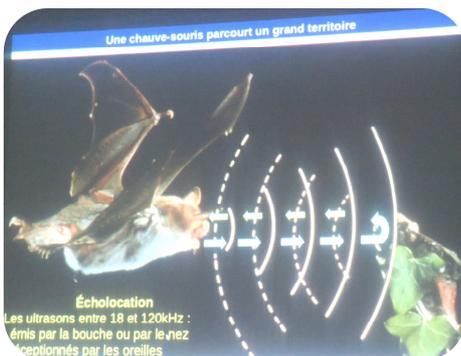
Des chiroptérologues de Picardie Nature sont venus nous présenter la vie renversante de ces mammifères volants. Le territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis est très important pour les chauves-souris, à l'échelle de la Picardie, avec ses espaces naturels diversifiés (massifs forestiers, bocages, vallées...).

Sur plus de 520 km², elles y trouvent la ressource alimentaire et les gîtes nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie. Ainsi, 18 espèces des 34 connues en France fréquentent le territoire (22 en Hauts-de-France).

Une chauve-souris ?

C'est le seul mammifère capable de vol actif. Son nom scientifique est Chiroptère, ce qui veut dire « Qui vole avec ses mains ». La plus ancienne chauve-souris connue date de 55 millions d'années. Environ 20 % des mammifères connus dans le monde sont des Chiroptères. Les chauves-souris se déplacent et chassent grâce à leurs émissions d'ultrasons, phénomène appelé écholocation.

Elles émettent aussi d'autres cris dits « sociaux » pour communiquer entre elles. Grandes consommatrices d'insectes, elles jouent un rôle important dans leurs régulations.



Une colonie de 500 Grands Murins (Myotis myotis) aura consommé au cours d'une année environ 1 tonne d'insectes.

Un cycle de vie original

L'hiver, en l'absence d'insectes, les chauves-souris hibernent dans des lieux calmes, frais à l'abri du gel, humides et sombres comme les cavités. D'autres espèces restent dans les arbres ou nos bâtis (grenier, cave, volet...).

En été, les femelles ne mettent au monde généralement qu'un petit, autonome au bout de six semaines. Elles recherchent alors des endroits chauds principalement des combles de bâtiments.

Mâles et femelles se rencontrent en automne pour s'accoupler au cours de rassemblement appelé « *essaimage* ».



En hiver, plus de 1 100

Chiroptères hibernent répartis surtout dans trois sites majeurs sur les communes d'Auneuil, d'Allonne et de **Saint-Martin-Le-Nœud**. Le murin à oreilles échancrées, espèce d'intérêt européen, représente environ 40% des effectifs hibernant.

Les menaces...

Leur population a fortement décliné ces dernières décennies du fait principalement de la destruction de leurs habitats mais aussi de l'effet des pesticides, de leur mauvaise réputation, des collisions avec divers véhicules, l'impact des éoliennes...

... et les actions vers une meilleure cohabitation et préservation

Le maintien de la richesse en Chiroptères sur la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis passe par une meilleure connaissance de leurs principaux espaces de vie et la préservation de ces derniers (sites de mise-bas et d'hibernation, territoires de chasse, corridors...).



Maintenir des zones refuges pour les insectes dans les jardins ou espaces urbains, tenir compte des chauves-souris dans l'aménagement des combles, ajuster l'éclairage urbain sont autant d'actions envisageables pour permettre aux reines de la nuit de continuer encore longtemps leur ballet silencieux.



Une reproduction lente

Si l'accouplement a lieu à l'automne, la fécondation est différée et la gestation ne commence qu'au printemps. Les femelles se regroupent en colonie dans un gîte de mise bas: combles, arbres creux...Après deux mois de gestation en moyenne, chacune met bas, en été, un unique jeune. Après l'allaitement, à l'âge de 4 à 6 semaines, ce dernier apprend à voler et à chasser les insectes.

Des légendes à la réalité

Ces mammifères inoffensifs sont encore victimes d'accusations injustes :

- Elles ne rongent pas les câbles électriques, ni les isolations dans les greniers;
- Elles ne sont pas prolifiques;
- Et bien sûr, elles ne s'accrochent pas dans les cheveux.

Continuons à les aider

En France, toutes les chauves souris sont protégées par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature : il est strictement interdit de les détruire, les transporter ou les commercialiser. Mais les dérangements durant l'hiver, la disparition de leurs gîtes de mise bas, l'utilisation trop généralisée et mal maîtrisée de pesticides, s'additionnant à un faible taux de renouvellement des populations sont autant de facteurs compromettant leur survie.

Préservez les terrains de chasse des chauves-souris (haies, vergers, prairies de pâture, rivières bordées d'arbres..) ainsi que les gîtes où elles hibernent et se reproduisent (vieux arbres, combles, grottes...)

A la nuit tombée, tout le monde est parti en balade avec un détecteur d'ultrasons pour écouter et pouvoir observer quelques Pipistrelles, Rhinolophes, Murins etc...

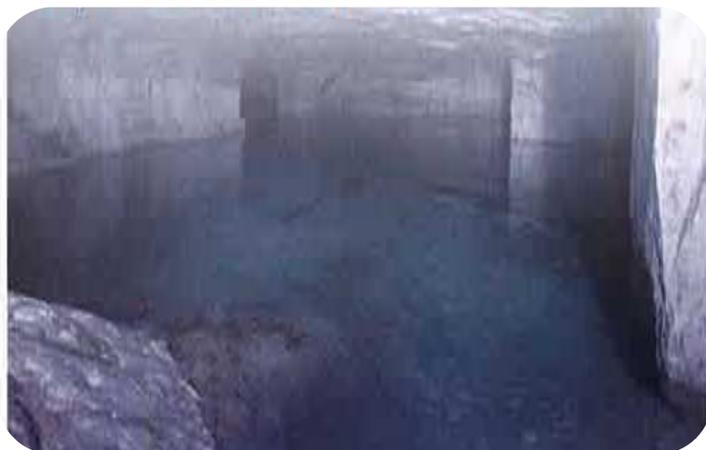


La carrière de Saint-Martin-le-Noëud

Remontant au Xème siècle, la carrière offre aujourd'hui un réseau souterrain, classé zone Natura 2000, étendu sur 20 ha. Site préservé depuis 1995 pour la tranquillité des chauves-souris, il héberge en moyenne 120 individus chaque hiver.

C'est un des premiers sites identifiés pour le phénomène d'essaimage en Picardie, avec au moins 3 espèces de Murin (*Myotis emarginatus*, *Myotis bechsteini* et *Myotis daubentonii*) s'y regroupant par plusieurs dizaines d'individus pour s'accoupler en automne.

La carrière est un lieu important pour les scientifiques. Chaque année, des études y sont menées pour suivre l'évolution des populations de chauves-souris, d'autres pour comprendre l'action et le cheminement de l'eau dans la craie. Les spéléologues participent à l'amélioration des connaissances du site.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

Communauté d'Agglomération
du Beauvaisis au 03 44 15 68 00



<http://www.natura2000-picardie.fr/site-FR2200376>

Conservatoire d'espaces naturels de
Picardie



www.conservatoirepicardie.org

Picardie Nature www.picardie-nature.org



SOS chauves-souris et Label «refuge» : 03 62 72 22 59
info.chiro@picardie-nature.org



Enfouissement du réseau électrique, pose de candélabres et réfection des trottoirs
QUARTIER DU GRAND COURTIL



Réfection des trottoirs
RUE DES OSIERS



Réfection des gouttières arrière
DE LA SALLE DES FETES

Sortir et rentrer ses poubelles : une obligation et aussi un geste citoyen



Pour que les rues de notre village soient agréables à vivre, belles et sécurisées... Vos bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte. **Nous vous rappelons qu'ils doivent être sortis au plus tôt la veille du jour de passage du camion d'enlèvement et rentrés le jour même.** Il s'agit d'une obligation. Les mairies sont en droit de prendre un arrêté municipal pour réglementer la présentation des bacs à la collecte (certains maires l'ont déjà fait) et ainsi verbaliser les contrevenants. Au-delà de la pollution visuelle, n'oubliez pas non plus que la présence intempestive de vos poubelles constitue un obstacle, contraignant les poussettes, les piétons et les personnes à mobilité réduite à emprunter la chaussée pour les contourner. Rentrer ses poubelles c'est donc aussi penser à la sécurité de chacun ! Pensons-y ! Un petit geste pour mieux vivre ensemble.

RAPPEL



Les trottoirs et les espaces verts ne sont pas des toilettes publiques pour les chiens. Pensez aux enfants et aux familles qui passent aux mêmes endroits. Merci de ramasser les trophées de vos animaux pour un village propre.

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT



Le conseil municipal a, grâce au travail de Monsieur Teddy WACHEUX de l'association des chemins du Nord-Pas-de-Calais-Picardie, recensé l'ensemble des chemins de notre commune. (relevé de tous les chemins longueur/largeur, de toutes les haies, arbustes et arbres bordant ces chemins. Un exemplaire du plan de gestion, accompagné du cahier des annexes se trouve sur notre site internet rubrique guides et rapports.



Le **15 septembre**, à l'occasion de la fête patronale, la mairie a emmené 56 enfants de 6 à 10 ans au Parc Saint Paul. Belle journée rendue possible grâce aux 13 parents accompagnateurs et membres du conseil municipal.

Les plus petits, de 3 à 5 ans, auront un spectacle le **10 octobre**.

Les ados auront le choix entre une place de cinéma ou de speed Park.



Samedi **29 septembre**, les Martinodiens étaient invités à se rassembler, pour un pique-nique en commun.

Le succès a été au rendez-vous. Le maître-mot de cette soirée était la convivialité.

De nombreuses familles ont fait le déplacement, chacune apportant son panier qui a été partagé et dégusté dans la bonne humeur.

Une belle soirée qui a aussi permis aux participants de mieux se connaître.

Ce fut une première très prometteuse, qui sera reconduite l'année prochaine.

La photo mystère ... ??

Petit jeu pour découvrir votre commune. Devinez où cette partie de photo a été prise, sur la commune et déposez votre réponse à la Mairie. La bonne réponse sera tirée au sort parmi les bonnes réponses parvenues avant la date limite ci-dessous et sera récompensée par un cadeau mystère. Le nom du gagnant paraîtra dans le prochain bulletin.

Répondre avant le 15 novembre 2018 (réponse dans le prochain bulletin).

Coupon réponse photo mystère

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....



La photo mystère ... ??

Petit jeu pour découvrir votre commune. Devinez où cette partie de photo a été prise, sur la commune et déposez votre réponse à la Mairie. La bonne réponse sera tirée au sort parmi les bonnes réponses parvenues avant la date limite ci-dessous et sera récompensée par un cadeau mystère. Le nom du gagnant paraîtra dans le prochain bulletin.

Répondre avant le 15 novembre 2018 (réponse dans le prochain bulletin).

Coupon réponse photo mystère

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

